

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chassagne, 5 septembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation1 p. (201r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chassagne, 5 septembre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49968>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 septembre 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Chassagne](#)

Lieu de destination7, rue des Bancs, Autun (Saône-et-Loire)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin accuse réception des 50 F qu'il avait envoyés à Chassagne et que celui lui a retournés. Le père de Chassagne a pensé que Godin tenait sa famille pour responsable de ce qu'il pouvait faire pour lui : Godin s'étonne de cette réaction.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Emploi](#), [Finances personnelles](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 5 juillet

Monsieur Chasseigne,

J'ai bien reçu les 50^e francs
que m'avez restitués et
j'ai été éhontamment surpris
de ce que M. votre frère avise
voire dans mes lettres. Je
n'avais, en aucune façon,
entendu rendre votre famille
responsable de ce que j'aurais
pu faire pour vous, ni
des engagements que vous
auriez pu prendre vis-à-
vis de moi.

Agreez je vous prie,
monsieur, mes civilités
perpétuel.